

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU**

**Séance # 06-2016**

À une session régulière du conseil municipal de Plaisance tenue le lundi 6 juin 2016 à 19H00, à la Place des aînés de Plaisance, sous la présidence de Madame Paulette Lalande, Maire.

Sont présents:

M Thierry Dansereau, conseiller	siège #1
M. Daniel Séguin, conseiller	siège #2
M. Nil Béland, conseiller	siège #3
M. Luc Galarneau, conseiller	siège #4
M. Christian Pilon, conseiller	siège #5
M. Raymond Ménard, conseiller	siège #6

Le Directeur général/Secrétaire-trésorier, Monsieur Paul St-Louis est aussi présent.

**NOTE :** Mme Paulette Lalande, Maire, constate qu'il y a quorum et déclare la session ouverte.

**06-112-16 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Il est proposé par M. Christian Pilon**

**QUE** l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout suivant :

Approvisionnement en eau - Coop St-François à Plaisance.

**NOTE :** Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

**06-113-16 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SESSIONS TENUES LES 2 ET 9 MAI 2016 (#05-2016)**

**Il est proposé par M. Luc Galarneau**

**QUE** les procès-verbaux des sessions tenues les 2 et 9 mai 2016 (#05-2016) soient adoptés tel que présentés.

**NOTE :** Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

**SUIVI DES SESSIONS PRÉCÉDENTES**

Aucune question.

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

CORRESPONDANCE

1. Bassins versants - Coupures budgétaires
2. Municipalité de Papineauville - Entente camion citerne
3. Ministre des forêts, de la faune et des parcs - Accusé de réception/Chemin Dollard-des-Ormeaux/motoneiges

PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

19h15

22 personnes sont présentes.

DÉPÔT DES RAPPORTS ADMINISTRATIFS DE MAI 2016

06-114-16 ANALYSE DES RAPPORTS DE TEMPS DES EMPLOYÉS  
MUNICIPAUX (PAI#10-16 À PAI#11-16)

Il est proposé par M. Nil Béland

**QUE** ce conseil ratifie les rapports **Pai#10-16** à **Pai#11-16** couvrant la période du 24 avril au 21 mai 2016. Les salaires bruts versés pour la même période sont évalués à **28 785,33\$**.

**NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

**Adoptée à l'unanimité.**

RAPPORTS ADMINISTRATIFS - MAI 2016

- Rapports mensuels de l'inspecteur en bâtiment
- Rapports mensuels de la consommation d'eau
- Rapport mensuel des ordures et du recyclage
- Rapport mensuel du Directeur du service des incendies
- Rapport de l'animateur en loisirs

RAPPORT DES COMITÉS

**A) GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES**

**06-115-16 FRAIS DE REPRÉSENTATIONS ET DE DÉPLACEMENTS**

Il est proposé par M. Raymond Ménard

**QUE** ce conseil autorise le paiement pour les frais de déplacements et de représentations suivants :

Pierre Villeneuve, Déplacements	35,10\$
Sarah L. Dansereau, Inspection	74,70\$

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

06-115-16 FRAIS DE REPRÉSENTATIONS ET DE  
DÉPLACEMENTS (suite)

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

RAPPORT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AVRIL 2016

Conformément aux dispositions prévues au Code municipal, le Directeur général/Secrétaire-trésorier dépose le rapport sommaire des activités financières de la municipalité au 30 avril 2016.

06-116-16 MANDAT SERVICES PROFESSIONNELS  
D'INGÉNIERIE/MISE À JOUR DU PLAN  
D'INTERVENTION DES INFRASTRUCTURES

**CONSIDÉRANT** les prix reçus par deux firmes d'ingénieurs ;

Quadrivium	20 000\$ taxes en sus
CIMA+	20 900\$ taxes en sus

**CONSIDÉRANT** que la firme Quadrivium est le plus bas soumissionnaire ;

**Il est proposé par M. Christian Pilon**

**QUE** Monsieur Martin Lachapelle, Ingénieur soit le chargé de projet;

**QUE** ce conseil retienne les services de la firme Quadrivium pour un montant de 20 000\$ taxes en sus pour effectuer la mise à jour du plan d'intervention des infrastructures ;

**M. Nil Béland, conseiller, demande le vote :**

**Pour : 4**

**Contre : 3**

**Adoptée à la majorité.**

06-117-16 NOMINATION D'UN MAIRE-SUPPLÉANT

**Il est proposé par M.**

**QUE** M. Luc Galarneau, conseiller soit nommé à titre de Maire-suppléant pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 28 février 2017;

**ATTENDU** que le signataire des documents en l'absence de Mme Paulette Lalande, Maire ne changera pas pour éviter la paperasse bureaucratique donc M. Nil Béland, conseiller gardera le titre de signataire.

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

06-117-16 NOMINATION D'UN MAIRE-SUPPLÉANT (suite)

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

06-118-16 APPROVISIONNEMENT EN EAU - COOPÉRATIVE ST-FRANÇOIS À PLAISANCE

**CONSIDÉRANT** la réception d'un courriel le 2 juin dernier de la part de M. Normand Chevalier, Chef du service des projets, direction de l'Outaouais au Ministère des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) ;

**CONSIDÉRANT** l'offre de règlement fait du MTMDET pour régulariser la situation d'approvisionnement en eau potable à la Coopérative d'aqueduc St-François suite aux travaux sur l'autoroute 50;

**CONSIDÉRANT** que suite à des discussions et réflexions sur l'offre proposée, ce conseil est d'accord avec les points soulevés dans cette correspondance à savoir ;

**Il est proposé par M. Christian Pilon**

**QUE** ce conseil accepte de continuer à alimenter en eau potable la Coopérative d'aqueduc St-François jusqu'au 31 décembre 2016 moyennant le paiement des coûts décrits dans l'offre proposée soit : 5000\$/mois rétroactif au 15 septembre 2015 et ce, jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2016 pour un montant de 32 500\$ et du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2016 à un montant équivalent à 150\$/année/membre de la COOP soit un montant de 2 025\$ (150\$/membre x 18 membres x 9 mois) ;

**QU'** une durée maximale de 10 ans est allouée pour la municipalisation du réseau de la COOP. À ce titre, une indemnité de 27 000\$ (150\$/membre x 18 membres x 10 ans) est versée à la Municipalité de Plaisance pour assurer l'approvisionnement en eau au cours de cette période ;

**QUE** les ententes et/ou pourparlers nécessaires qu'il convient de conclure avec la COOP pour assurer le bon fonctionnement de l'approvisionnement en eau conformément aux lois et règlements applicables sont assurés par la Municipalité de Plaisance ;

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

06-118-16 APPROVISIONNEMENT EN EAU - COOPÉRATIVE  
ST-FRANÇOIS À PLAISANCE (suite)

**QUE** L'installation d'un système de suivi des consommations et des débits minimums nocturnes sur le réseau d'aqueduc de la Municipalité de Plaisance et situé au point de raccordement avec le réseau appendice de la COOP est nécessaire. À cet effet, une somme de 5 000\$ est versée pour la fourniture et l'installation de cet équipement ;

**QUE** par ailleurs, puisqu'il s'est avéré impossible de remplacer le puits principal désaffecté lors des travaux de construction de l'autoroute 50, le MTMDET s'engage à mandater un évaluateur afin d'établir une juste compensation à verser à la COOP pour les troubles et ennuis subis en lien avec l'approvisionnement en eau potable.

**QUE** Le montant de cette juste compensation sera établie au plus tard le 31 décembre 2016 ;

**QU'** une copie soit envoyée à M. Norbert Desjardins, Coopérative St-François, M. Alexandre Iracà, Député de Papineau ainsi qu'à M. Stéphane Lauzon, Député d'Argenteuil Petite-Nation.

**NOTE :** Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

M. Nil Béland, conseiller, s'abstient de se prononcer.

Adoptée à la majorité.

**B) SÉCURITÉ PUBLIQUE ET HYGIÈNE DU MILIEU**

06-119-16 ENTENTE 2016-2018 DE SERVICES AUX  
SINISTRÉS/CROIX-ROUGE ET MUNICIPALITÉ

Il est proposé par M. Nil Béland

**QUE** ce conseil mandate le Maire, Mme Paulette Lalande et le Directeur général/Secrétaire-trésorier, M. Paul St-Louis à signer le document-entente présenté le 10 mai 2016;

**QUE** le Directeur général/Secrétaire-trésorier est autorisé à faire le paiement afin de donner effet à la présente résolution.

**NOTE :** Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

C) URBANISME, TOURISME, MISE EN VALEUR ET RESTAURATION

D) LOISIRS ET CULTURE

06-120-16 PLAN DE DÉVELOPPEMENT - PARC OMÉGA

**CONSIDÉRANT** que le Parc Oméga accueille actuellement 232 000 visiteurs annuellement et engendre des retombées économiques de plus de trente (30) millions de dollars annuellement pour la Petite-Nation, la MRC de Papineau et la région de l'Outaouais;

**CONSIDÉRANT** que quarante pour cent (40%) des visiteurs du Parc Oméga proviennent de l'extérieur du Québec et que vingt pour cent (20%) de ceux-ci proviennent de l'extérieur du Canada;

**CONSIDÉRANT** que les propriétaires du Parc Oméga ont investi une somme de 3.7 millions de dollars dans le parc au cours des cinq (5) dernières années;

**CONSIDÉRANT** que le Parc Oméga emploie actuellement plusieurs employés et projette de créer davantage d'emplois au cours des trois (3) prochaines années;

**CONSIDÉRANT** que le Parc Oméga propose un investissement majeur de quinze (15) millions de dollars sur trois (3) ans, ce qui attirera deux (2) millions de visiteurs dans la région entre 2016 et 2021;

**CONSIDÉRANT** le plan de développement du Parc Oméga, lequel est déposé dans le cadre de la présente séance;

**Il est unanimement proposé**

**QUE** les membres de ce Conseil prennent acte du plan de développement du Parc Oméga et appuient ses démarches initiées auprès des gouvernements provincial et fédéral afin que ces derniers investissent dans cet attrait touristique de premier plan pour la région de l'Outaouais;

**QU'** une copie soit envoyée à la secrétaire-trésorière et directrice générale de la MRC de Papineau.

**Adoptée.**

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

E) TRANSPORT ET VOIRIE

F) POLITIQUE FAMILIALE

G) DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

NOUVEAUX ITEMS

06-121-16 APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE MONTPELLIER  
CONCERNANT LA PROBLÉMATIQUE DE LA ROUTE  
FORESTIÈRE #3 DANS LA RÉSERVE FAUNIQUE  
DE PAPINEAU-LABELLE

**CONSIDÉRANT** que la route #3 fait partie du réseau des routes forestières stratégiques ;

**CONSIDÉRANT** l'état de dégradation avancé qui nuit aux déplacements des véhicules d'urgence ;

**CONSIDÉRANT** les bris de véhicule d'urgence sur cette route ;

**CONSIDÉRANT** que l'accueil Mulet est un organisme récréotouristique lié à la municipalité de Montpellier ;

**CONSIDÉRANT** que l'industrie forestière emprunte régulièrement ce chemin pour le transport de bois ;

**CONSIDÉRANT** le plan d'aménagement forestier intégré (PAFI) qui indique de nombreux secteurs de récolte et dont le transport de bois transige par la route #3 ;

**CONSIDÉRANT** le calendrier d'harmonisation des activités forestières sur terres publiques qui précise que les chemins empruntés par le transport forestier doivent être remis dans un état égal ou supérieur à ce qu'il était avant le début des activités forestières ;

**CONSIDÉRANT** que la surface de roulement doit être rechargée, rehausser par endroits, les fossés recreusés par endroits et ceci en raison de l'usure du chemin ;

**CONSIDÉRANT** que le chemin de l'accueil Mulet dessert également la clientèle de la réserve faunique Papineau-Labelle ;

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

06-121-16 APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE MONTPELLIER  
CONCERNANT LA PROBLÉMATIQUE DE LA ROUTE  
FORESTIÈRE #3 DANS LA RÉSERVE FAUNIQUE  
DE PAPINEAU-LABELLE (suite)

**CONSIDÉRANT** le programme d'aménagement durable des forêts (PADF) un programme de subvention qui permet de financer la réparation ou l'entretien d'un chemin multi-usages, que le prochain appel de projet est prévu en 2017 ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par M. Raymond Ménard**

**QUE** la municipalité de Plaisance appui la municipalité de Montpellier dans ses démarches auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, les industries forestières et la MRC pour trouver un moyen de réparer la route #3 ;

**QU'** une copie de cette résolution soit envoyée à Monsieur Alexandre Iracà, Député de Papineau ainsi qu'à Monsieur Laurent Lessard, Ministre des Forêts de la Faune et des Parcs

**NOTE :** Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

MRC DE PAPINEAU

PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

20h00

23 personnes sont présentes.

05-122-16 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE 21H50

**Il est proposé par M. Daniel Séguin**

**QUE** la séance soit et est levée.

**NOTE :** Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

\_\_\_\_\_ (signé) \_\_\_\_\_  
Paulette Lalande  
Maire

\_\_\_\_\_ (signé) \_\_\_\_\_  
Paul St-Louis  
Directeur général/  
Secrétaire-trésorier